# Informations générales

Email de contact : anct@territoire-de-belfort.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes des vosges du sud

Si protocole de préfiguration : date de signature : 12 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC des Vosges du Sud, nature: CC, SIREN: 200069060

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PGRI
* PLUI
* Projet alimentaire territorial
* SAGE
* SCOT
* SDAGE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* ORT
* OPAH
* Convention globale CAF
* LEADER
* Plan de protection de l’atmosphère
* Contrat de ruralité

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Territoires d’industrie
* Petits villes de demain
* Avenir montagne
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Assurer le developpement économique attractif et perenne
* Mettre en oeuvre une politique touristique valorisant et préservant les patrimoines
* soutenir la transition energetique et la préservation de l’environnement du territoire
* Promouvoir un urbanisme et des projets d’aménagement raisonnés
* Favoriser et structurer des modes de déplacements et de mobilités durables
* Renforcer et garantir le développement des savoirs et des connaissances
* Enrichir l’offre d’équipements et de services pour renforcer la cohésion et la solidarité territoriale

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Espaces publics, espaces verts
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Tourisme durable
* Circuits courts agricoles
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Education
* Santé et soins
* Culture et patrimoine
* Sport
* Accès à un logement de qualité
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Emploi et Insertion
* Commerce, artisanat de proximité
* Economie, production et consommation durable
* Efficacité énergétique

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 72

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Etat-préfecture
* Nom: CC des Vosges du Sud, nature: CC, SIREN: 200069060
* ADEME
* Caisse des Dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 2

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié :

Recrutement d’un volontaire territorial en administration :

Mobilisation de l’ingénierie locale :

Mobilisation d’une ingénierie externe :

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat :

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€